

“ ENCOURAGER LES INITIATIVES ”



Le dispositif

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a mis en place une enveloppe de prêts de 2 millions d'euros à 0% destinée au financement d'investissements créateurs d'emplois. Ce fonds d'investissement, *Envie d'Entreprendre*, est mobilisable sous forme de prêts sur 5 ans sans frais de dossiers, d'un montant de 20 000 euros maximum par emploi créé en contrat à durée indéterminée. La quote-part représentera au maximum 50% du plan de financement.

Taux : 0%

Durée : 5 ans

Montant : 20 000 € maximum par emploi créé en CDI

Bénéficiaires

Les PME de moins de 250 salariés, non détenues par un groupe à plus de 25% et les Associations de l'Economie Sociale et Solidaire.

Contacts : Espace Pro-Agri

Joignable et disponible du lundi au vendredi en journée continue de 8h30 à 18h00

02 96 76 54 00⁽²⁾

espace.pro-agri@ca-cotesdarmor.fr

**Toute une banque
pour vous**



(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale prêteur. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES COTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 9 rue du Plan la Croix Tual à PLOUFRAGAN, 22098 SAINT-BRIEUC CEDEX 9. Tél. 02.96.01.32.10⁽²⁾. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC. www.ca-cotesdarmor.fr (2) Prix d'un appel local.